

Le DIP familial dans la pratique des administrations communales

SÉANCE DE FORMATION ET D'ÉCHANGES

Présentation
du Guide pratique de
droit international privé
familial

18 mars 2010

Le droit international privé familial est une discipline complexe qui requiert un raisonnement juridique spécifique, désormais bien connu, mais qui suscite encore de nombreuses questions dans la pratique. Afin de rappeler les principales règles applicables et d'échanger sur les pratiques, le Point d'appui DIP familial de l'ADDE organise, le jeudi 18 mars 2010, une après-midi de formation et d'échanges autour de problématiques particulières rencontrées lors des permanences du Point d'appui ou relayées par les services communaux.

Seront abordées des questions telles que :

- Un mariage coutumier célébré à l'étranger a-t-il des effets en Belgique ?
- L'état civil d'une personne, mentionné dans les registres communaux, peut-il être modifié et comment ?
- Un mariage célébré à l'étranger avant la transcription du divorce est-il valable ?
- Comment qualifier les actes de divorce marocains (divorce par consentement mutuel, divorce moyennant compensation, divorce avant consommation du mariage,...) ?
- Quand peut-on reconnaître les actes de naissance établis à l'étranger après la naissance de l'enfant ?
- ...

Par ailleurs, cette rencontre sera l'occasion de présenter le Guide pratique de droit international privé familial. Cet ouvrage, réalisé par l'ADDE, recense par thématiques (mariage, divorce, filiation), et tente de résoudre 104 questions rencontrées dans la pratique.

Cette formation s'adresse à tous les agents communaux des services de l'état civil, de la population et des étrangers des administrations communales de Wallonie. Les inscriptions seront toutefois limitées à 2 personnes par service.



LIEU DE LA FORMATION

Salle du Conseil de la Ville de Namur
Maison des Citoyens
1^{er} étage
Rue de Fer
5000 Namur

HORAIRE

De 14h à 17h

ACCÈS

Train et bus: Gare de Namur (5 min à pied)

INSCRIPTION:

Les personnes désireuses de suivre cette formation sont invitées à remplir le bulletin d'inscription et à le renvoyer par fax ou par la poste. Le bulletin d'inscription est également téléchargeable sur notre site et peut dans ce cas être renvoyé par mail. Les droits d'inscription s'élèvent à 35 € (Guide pratique de droit international privé familial - 116 pages - compris).

MODE DE PAIEMENT

Merci d'effectuer le paiement dès réception de la facture

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

✉ : rue du Boulet, 22 à 1000 Bruxelles

☎ : 02/227 42 42

📠 : 02/227 42 44

✉ : mariella.simioni@adde.be

💻 : www.adde.be

